



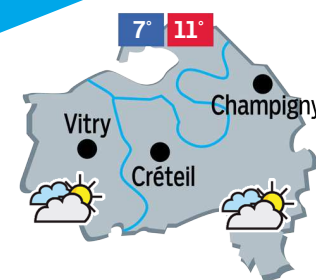
CRISE
DU CORONAVIRUS

Ile-de-France Les hôpitaux
ont besoin de volontaires P. VI

Epidémie En banlieue,
le confinement, c'est à la carte P. IV-V

SAMEDI 21 MARS 2020

VAL-DE-MARNE 94 L'actualité de votre département



Dernier footing avant fermeture

Les parcs, jardins, forêts et berges sont interdits d'accès à partir d'aujourd'hui. Des restrictions prises pour limiter les risques de propagation du virus.

COVID-19

PAR DENIS COURTINE,
CORENTIN LESUEUR, CORINNE
NÈVES ET LAURE PARNY

HIER MATIN, Hung s'est donné pour défi de boucler le tour du lac de Créteil d'un pas précipité. Aucune volonté chez le retraité de narguer les autorités et leurs mesures de confinement, imposées pour limiter la propagation du Covid-19 : « Je suis diabétique, cette sortie quotidienne est juste essentielle pour moi. Et si j'ai bien compris, je ne pourrai plus la faire ici à partir de demain (NDLR : aujourd'hui). »

Par arrêté applicable dès aujourd'hui, le préfet du Val-de-Marne interdit en effet l'accès aux « parcs, jardins publics, espaces boisés et forestiers » du département. Sera aussi prohibée la présence sur « les cheminements et promenades longeant la Seine, la Marne et l'Yerres » ainsi que dans les « espaces de loisirs et de promenade des plans d'eau ».

« Ces mesures sont prises pour protéger les habitants, justifie la préfecture. Les Val-de-Marnais font preuve de civisme [...] mais il reste des comportements marginaux qui sont dangereux dans ce climat d'urgence sanitaire. »

Joggeurs disciplinés, mais pas informés

Loin des images de foule et autres attitudes réfractaires aux consignes, qui agacent les responsables politiques et inquiètent les personnels de santé, ils n'étaient qu'une poignée à déambuler sur l'île de loisirs de Créteil, hier. Tous disciplinés, vêtus d'une tenue (sportive) de rigueur et armés de l'attestation. Mais bien moins informés : aucun n'a remarqué l'arrêté fraîchement placardé à l'entrée.

Les forces de l'ordre devront faire preuve d'une certaine pédagogie aujourd'hui. « A certains endroits, où on peut fermer des accès, ce sera facile, anticipe un policier. Mais à d'autres, cela va être complexe. »



Créteil, hier. Quelques joggeurs déambulaient autour du lac à la veille de la fermeture des lieux.

A la veille de ces nouvelles restrictions, personne parmi les joggeurs pour gronder contre ce serrage de vis sanitaire. « Sur le moment, ça me chagrine un peu, c'est vrai, reconnaît Eloïse. Mais on n'a juste pas le choix si l'on veut que cette épidémie ne dure pas des années. » La jeune femme reprend son souffle près d'une aire de jeux déserte : « En fait, ces mesures sont parfaitement normales. Tout le monde doit se sentir concerné et faire des efforts. »

« Je pense que les gens sont vaccinés maintenant, assure Brigitte, en pleine séance d'étirements sur la table de ping-pong. Entre les images à la télé

et les rondes des policiers, tout le monde a entendu les recommandations. C'est normal aussi qu'il faille un peu temps : on se retrouve quand même bloqué chez soi, du jour au lendemain. »

559 amendes à 135 € dressées en une journée

Depuis la mise en place du confinement, la mesure est « plutôt respectée », confirmait jeudi le directeur territorial de la sécurité publique. Le même jour, 559 verbalisations à 135 € avaient tout de même été dressées dans le département, à l'occasion de 6 266 contrôles (piétons, véhicules et commerces).

« Rester chez soi peut sauver des vies, martèle si besoin le préfet, Raymond le Deun. Rester chez soi peut éviter aux soignants d'être mobilisés inutilement. » Pour aider au respect des règles de confinement, le fonctionnaire a « par ailleurs demandé aux communes disposant de forces de police municipale de prêter leur concours à la police nationale, dans la mise en œuvre de ces mesures ».

A Saint-Maur, on a vu les agents municipaux, à bord de leur bateau pneumatique et aidés d'un porte-voix, inviter les badauds à quitter fissa les bords de Marne. Aux riverains qui lui réclamaient un arrêté,



Tout le monde doit se sentir concerné et faire des efforts

ÉLOÏSE, UNE JOGGEUSE

en liaison avec le préfet du Val-de-Marne et Voies navigables de France (VNF) de fermer le chemin du halage « Car il faut encore élever le niveau de confinement », indique l'élu, ajoutant que « toute la population doit participer à cet effort national. Par des mesures contraignantes aussi, car elles s'imposent ». Son voisin, Hervé Gicquel (LR), maire de Vincennes, a écrit au préfet de police de Paris pour lui demander de fermer le bois de Vincennes (voir encadré).

Retour à Créteil. Youssef termine son dernier footing face à l'hôtel de ville avant plusieurs semaines. Il s'y fera : « C'est une bonne chose toutes ces règles. Le gouvernement nous demande de limiter nos déplacements, il faut le faire. C'est le seul moyen de combattre ce virus. »

Plus loin sur les berges, près d'une flopée de pigeons profitant de cette paix inhabituelle, Moussa et Mohamed ont posé pied à terre. Les deux frères soufflent avant de finir leur tour de vélo. « Y'a vachement moins de monde qu'en début de semaine, les gens ont compris, là », constate Moussa.

Quel intérêt donc à réduire encore le périmètre des possibles ? « Moi, je m'attendais à des règles bien plus dures, embraye Mohamed. Nous, ça va, on passe vite fait. Mais si c'est pour que les gens amènent les gamins dans le parc, ou viennent pique-niquer avec leurs potes, le confinement ne servira à rien. »

le maire de la commune, Sylvain Berrios (LR), disait son impuissance à empêcher les promeneurs d'arpenter l'autre rive, à Champigny ou à Joinville. Dès aujourd'hui, tout le monde sera donc logé à la même enseigne.

A Saint-Maurice, le maire, Igor Semo (LR), a pris la déci-

P
Le Parisien